

Les femmes et la création d'entreprise



AGENCE POUR LA CRÉATION D'ENTREPRISES (ASSOCIATION LOI DE 1901 - N° SIRET : 31598372600060)
14, RUE DELAMBRE - 75682 PARIS CEDEX 14 - TÉL. : (33) 01 42 18 58 58 - TÉLÉCOPIE : (33) 01 42 18 58 00
email : info@apce.com
Minitel : 3616 APCE - Serveur informatique : 08 36 01 17 17 APCEPRO - Internet : <http://www.apce.com>



SOMMAIRE

Avant-propos	2
<hr/>	
I. Le profil des créatrices d'entreprises : elles sont...	4
A. Plus âgées	
B. Plus opportunistes	
C. Plus souvent issues de « l'inactivité »	
D. Moins sensibles à l'entourage	
E. Moins expérimentées dans l'activité choisie	
F. Plus diplômées mais moins qualifiées	
<hr/>	
II. Les entreprises créées par des femmes : elles sont...	7
A. Majoritairement dans les services aux particuliers	
B. Moins « préparées » au départ	
C. De moindre envergure financière	
D. Plus petites et moins pérennes	
<hr/>	
III. Les enseignements	10
A. Un « passif » socio-culturel	
B. Un potentiel important	
<hr/>	
CONCLUSION :	
Création d'entreprise, le troisième choix des femmes	13
<hr/>	
Les chiffres-clés	15
<hr/>	
Bibliographie	17
<hr/>	
Remerciements	19
<hr/>	

Avant-propos

Si la parité est à l'ordre du jour dans la sphère politique, chacun sait qu'il n'en est rien en matière économique. Le dernier ouvrage de Dominique Méda¹, après le rapport de Catherine Génisson² ou les travaux de Margaret Maruani³, en atteste. Il montre en effet, chiffres à l'appui, l'étendue du chemin qui reste à parcourir pour parvenir à l'égalité au travail entre hommes et femmes.

Ce faisant, ces travaux révèlent certaines évolutions des femmes françaises par rapport au travail. Ils nous ont donné envie de faire connaître leurs incidences sur la création d'entreprise par les femmes.

Rappelons ici que, en 1999, les femmes de 25 à 49 ans étaient à 80% actives, contre 41,5% en 1962.

En outre, 13 millions de Français veulent créer une entreprise selon un sondage IFOP réalisé en 2000⁴, dont 50% de femmes. Dans la réalité cependant, en 1998, les femmes représentaient seulement 28% des créateurs d'entreprise.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant de lire dans la presse : « La France lanterne rouge de la création d'entreprise féminine⁵ ». On peut en revanche être surpris d'apprendre que, selon le CNIDFF (Centre National d'Information et de Documentation des Femmes et des Familles), en 1998, le taux de refus de dossiers par les banques est de 33% supérieur pour les femmes⁶.

Ce deuxième « Focus », conçu à partir des données disponibles à l'APCE, notamment des informations issues des panels SINE⁷ ou des enquêtes de l'INSEE, complétées par une revue de presse sur

l'année 2000 et une recherche bibliographique, vise donc à fournir un premier état des lieux sur les femmes et la création d'entreprise.

Il s'attache d'abord au profil des créatrices, en termes d'âge aussi bien que de formation ou d'expérience. La deuxième partie fait le point sur les entreprises créées par des femmes, à la fois du point de vue des secteurs ou du chiffre d'affaires par exemple. Enfin, les enseignements à tirer de ces données font l'objet de la dernière partie.

Nous espérons ainsi qu'il donnera à toutes les parties prenantes, des réseaux d'association de soutien à la création aux pouvoirs publics, des pistes de réflexion puis d'action. En montrant les spécificités de la création au féminin, nous souhaitons qu'il nourrisse la volonté de s'adapter à un public ayant des caractéristiques parfois distinctes de celles des hommes et donc des besoins particuliers.

François Hurel

Perrine Danmanville

¹ *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, 2001

² *Davantage de mixité professionnelle pour plus d'égalité entre hommes et femmes*, Rapport à Monsieur le Premier Ministre, juillet 1999

³ *Travail et emploi des femmes*, Repères, La Découverte, 2000 ; *Les nouvelles frontières de l'inégalité*, Repères, 1998

⁴ Sondage pour l'APCE, la cabinet Andersen et le Salon des Entrepreneurs.

⁵ Cf. « Business Solo », mars 2000

⁶ Cf. « La Tribune », 16.02.2001

⁷ Système d'Information sur les Nouvelles Entreprises

1. Le profil des créatrices d'entreprises : elles sont...

A. Plus âgées

La moyenne d'âge des femmes créatrices était de **38,9 ans contre 38 ans pour les hommes en 1998**. Cet écart tend d'ailleurs à se réduire puisqu'en 1994, il était de 2,2 ans.

Les femmes sont surtout nettement plus nombreuses à créer après 50 ans, âge auquel leurs enfants sont généralement grands, permettant ainsi de commencer une nouvelle vie professionnelle : 14,1% d'entre elles le font à ce moment contre seulement 10,3% d'hommes.

On voit du reste que les créatrices de moins de 25 ans sont plus nombreuses que les créateurs (8,5% contre 7,3%), mais que le rapport s'inverse entre 25 et 39 ans, correspondant vraisemblablement au « temps des maternités ».

B. Plus opportunistes

En 1998, leurs motivations étaient : des exemples de réussite pour 9,3% d'entre elles, contre 10,8% des hommes ; une idée nouvelle pour 12,8%, contre 15,9% de leurs homologues masculins ; le goût d'entreprendre et l'indépendance pour 50,4%, contre 55,9% des créateurs .

A l'inverse, **35,1% évoquent une opportunité**, notamment la reprise au conjoint, **creusant l'écart avec les hommes qui sont seulement 31,6%** à citer cette motivation. Enfin, l'écart est également sensible sur la motivation liée à la création de son propre emploi : c'est le cas de 36,9% des femmes, contre 32,4% des hommes.

Le classement par ordre décroissant fait donc apparaître le goût d'entreprendre en première position, la création de son propre emploi en deuxième puis l'opportunité. Le goût d'entreprendre est beaucoup moins cité par les femmes puisque l'écart est supérieur à 5%, tandis que l'opportunité et le désir de créer son emploi sont sensiblement plus importants. Ces éléments, nous le verrons bientôt, ont des incidences sensibles sur le taux de pérennité à 5 ans des entreprises créées.

C. Plus souvent issues de « l'inactivité »

Contrairement à certaines idées reçues, les créatrices ne sont pas plus que les hommes issues du chômage : les pourcentages sont respectivement de 33,6% contre 35,3%. **En 1998 en revanche, les femmes étaient deux fois plus nombreuses que les hommes à créer une entreprise à l'issue d'une période d'inactivité professionnelle. C'était le cas de 24,6% d'entre elles contre 10,8% des créateurs.**

Dans ce cas, les créatrices privilégient nettement les secteurs des services aux particuliers, comme les hôtels-café-restaurants. Ils représentent 57% des créations des femmes n'exerçant pas d'activité professionnelle contre 50% pour l'ensemble des femmes créatrices.

Ces créatrices sont également plus âgées : 26% ont 50 ans et plus contre 16% pour les créateurs. En outre, elles ont un niveau de diplôme plus faible, bénéficient de peu de conseil, de peu de formation et de peu de prêts. 19% seulement ont bénéficié d'un prêt bancaire contre 28% de l'ensemble des créatrices. Enfin, le taux de pérennité moyen après 3,5 ans des entreprises créées par ces femmes de plus de 50 ans est de 40%, alors qu'il atteint 46% pour l'ensemble des créatrices.

D. Moins sensibles à l'entourage

Entre 94 et 98, on constate une forte progression des femmes qui créent sans un entourage incitatif : 54,8% des créatrices avaient un entrepreneur dans leur famille en 1994. Elles étaient seulement 50,4% en 1998. Inversement, en 1994, 25,8% n'avaient aucun créateur ni dans leur famille ni dans leur entourage. Ce pourcentage a atteint 32,5% en 1998.

Du côté des hommes en revanche, la « sensibilité » à l'entourage reste plus forte : en 1998, 24,4% avaient un créateur dans leur entourage. 30,6% n'avaient aucun entrepreneur dans leur entourage ou dans leur famille.

E. Moins expérimentées dans l'activité choisie

En 1998, **85% des femmes se lançaient pour la première fois dans la création d'une entreprise, contre 75% des hommes, soit un écart de 10 points.** Ce chiffre a cependant baissé puisque le pourcentage de premières créations était de 87,6% en 1994.

Les créatrices sont aussi moins expérimentées dans l'activité choisie pour leur entreprise. **En 1998, 50% des créatrices avaient à leur actif une expérience professionnelle dans la même activité, contre 59,5% des créateurs.** 29,4% d'entre elles venaient d'une activité différente, contre 21,6% des créateurs.

F. Plus diplômées mais moins qualifiées

En 1998, 28,9% des créatrices étaient titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 et plus contre 27% des hommes, 20% d'un diplôme de niveau Bac contre 17,3% des hommes. **48,9% des créatrices d'entreprises ont donc un diplôme au moins égal au baccalauréat, soit un écart de plus de quatre points avec les hommes.**

Paradoxalement, le rapport s'inverse dès qu'on examine la qualification professionnelle des créatrices. **En 1998, 37,8% étaient précédemment dans la catégorie professionnelle des « employés » contre 23,9% des créateurs. 9,3% étaient « cadres » contre 17% des hommes.**

On retrouve évidemment là un phénomène bien connu, signe des inégalités professionnelles persistantes entre les deux sexes : à diplôme égal, les femmes occupent des postes moins qualifiés que les hommes.

II. Les entreprises créées par des femmes : elles sont...

A. Majoritairement dans les services aux particuliers

En 1998, l'examen des 6 activités phares de la création d'entreprises par les femmes a révélé une nette prédominance des services.

On les trouve à 70,3% dans les services personnels, à 60% dans la santé et l'action sociale, à 41,7% dans le commerce de détail, à 38,7% dans l'industrie de l'habillement, à 37,7% dans les hôtels-restaurants et à 35,6% dans l'éducation.

On peut donc observer un tropisme tertiaire de la création par les femmes, qui influence directement le taux de pérennité de leurs entreprises⁸. Ainsi, dans les secteurs où elles sont plus nombreuses à créer leur entreprise, elles réussissent aussi bien ou mieux que leurs homologues masculins. **Dans les hôtels-restaurants par exemple, le taux de pérennité à 5 ans est de 37,4% pour les créateurs et de 39,8% pour les créatrices.** Inversement, si on prend le BTP, ce taux est de 51,3% pour les hommes contre 29,9% pour les femmes.

Toutefois, il faut signaler que, depuis peu, les femmes titulaires d'un diplôme égal ou supérieur à BAC + 3 investissent le secteur des services aux entreprises. On trouve ainsi 75% de femmes à ce niveau de diplôme dans les services, dont 51% dans le domaine des services aux entreprises⁹.

B. Moins « préparées » au départ

Plus de 2/3 des créatrices, 68,2%, n'ont suivi aucune formation préparatoire à la création d'entreprise.

Les femmes ont également moins recours au conseil : 48,2% n'ont

⁸ A ne pas confondre avec le taux d'échec.

⁹ Le taux de pérennité à 5 ans des entreprises créées par ces femmes atteint 57%.

bénéficié d'aucun accompagnement en 1998, contre 46% pour les hommes. De plus, elles ont également réalisé moins d'études de marché préalables. En 1998, seulement 32,1% des créatrices, pour 33,7% de créateurs, y ont eu recours. De la même manière, elles sont 53,4% à avoir mené une étude financière, contre 56,3% des créateurs.

Enfin, toujours en 1998, 34,1% des femmes avaient prospecté leur clientèle potentielle, alors que les hommes ont été 42,7% à le faire.

Ces résultats sont à mettre en corrélation avec les secteurs d'activité privilégiés par les femmes. Les services aux particuliers et notamment les commerces font rarement l'objet d'une prospection ciblée ou d'études de marché préalables.

C. De moindre envergure financière

Non seulement les activités privilégiées par les créatrices font l'objet de moins de préparation initiale, mais les moyens financiers au démarrage sont aussi moins conséquents : **moins de 50 000 francs pour 46% des créations des femmes, contre 37% de celles des hommes en 1998.** A l'autre extrémité, **5,9% des créatrices lancent leur entreprise avec plus de 500 000 francs, quand les créateurs sont 7%.**

Si l'on prend en compte maintenant le capital initial investi par les nouveaux chefs d'entreprise en 1998, il était inférieur à 50 000 francs pour 45,9% des femmes, contre 36,9% des hommes. **Seules 26,2% des créatrices ont investi plus de 100 000 francs, contre 30% des créateurs.** Or, on sait aujourd'hui que le montant des capitaux initiaux a une incidence sur le taux de pérennité mais également sur le chiffre d'affaires. **Ainsi, en 1998, le chiffre d'affaires des entreprises au bout de 3,5 ans était inférieur à 300 000 francs pour 48% des créatrices contre 38% des créateurs.** Seules 20% des créations féminines avaient dépassé le million de francs, contre 29% des masculines.

D. Plus petites et moins pérennes

79% des créatrices n'avaient aucun salarié à plein temps au démarrage, contre 76% des hommes. Trois ans et demi après la création, l'écart se creuse puisque 71% des créatrices n'ont toujours pas de salarié, tandis que les créateurs ne sont plus que 59%.

Par ailleurs, pour les entreprises encore en activité en 1997, 25% des femmes envisageaient un développement, contre 31% des hommes. A l'inverse, 17% des créatrices prévoient une situation difficile dans les douze prochains mois, contre 14% des créateurs.

Enfin pour ce qui concerne **le taux de pérennité à 5 ans (toujours à distinguer du taux d'échec)**, il était de 45,4% pour les créateurs contre 41% pour les créatrices.

III. Les enseignements

Ces résultats rappellent, si besoin était, combien l'égalité professionnelle entre hommes et femmes est loin d'être acquise. Nous savons que les femmes continuent à être moins qualifiées que les hommes et à gagner moins d'argent, dans les entreprises, à niveau de diplôme égal. Nous venons de voir qu'il en va de même en matière de création : les entreprises créées par des femmes sont majoritairement dans des secteurs correspondant à une professionnalisation des tâches ménagères ; les femmes réussissent un peu moins bien ; leurs entreprises sont plus petites et moins orientées vers le développement.

Quels enseignements en tirer ?

A. Un passif socio-culturel

Le premier enseignement est le constat d'un « passif » socio-culturel important. Si le salariat s'est largement féminisé, sauf dans les sphères des états-majors, la création reste majoritairement une affaire d'hommes.

A ce jour, les variables critiques, c'est-à-dire celles qui ont une incidence importante sur le taux de pérennité à 5 ans des entreprises créées par les femmes sont : la durée de l'expérience professionnelle, le secteur d'activité en deuxième position et, en troisième lieu, la nature de l'expérience professionnelle.

De fait, à durée d'expérience professionnelle égale, les femmes réussissent au moins aussi bien que les hommes. Malheureusement, c'est moins souvent le cas pour les créatrices puisqu'elles sont plus souvent issues de « l'inactivité ».

La nature de l'expérience professionnelle est également déterminante car les créatrices réussissent beaucoup mieux quand elles créent une entreprise dans la même activité que celle exercée antérieurement.

C'est dans le commerce et les services aux particuliers, autrement dit

dans les prestations de service aux ménages, historiquement dévolues aux seules femmes, que les créatrices réussissent le mieux.

D'autres critères ont aussi une influence importante, pour les femmes comme pour les hommes.

Il faut citer l'âge : les femmes, globalement, réussissent mieux après 40 ans et elles sont près de 48% à prendre l'initiative à cet âge.

Intervient aussi la motivation. Goût d'entreprendre et opportunité donnent les meilleures chances à tous les créateurs d'entreprise.

Joue également la qualification, qui constitue souvent un handicap pour les femmes. Leur réussite est bien meilleure dans les qualifications où elles sont les moins nombreuses, notamment cadres.

Enfin, la situation antérieure est déterminante : plus d'une créatrice sur 2 passe le cap des 5 ans si elle exerçait une activité professionnelle avant de créer.

B. Un potentiel important

Cet héritage, répétons-le, n'est pas immuable et quelques évolutions contemporaines socio-économiques donnent à penser que la création d'entreprise par les femmes constitue un potentiel important.

La première est la croissance continue du taux d'activité des femmes depuis les années 60. La deuxième est l'élévation de leur niveau de formation : **on trouve 120 femmes pour 100 hommes dans l'enseignement supérieur et 25% des femmes actives ont un diplôme supérieur au baccalauréat contre 20% des hommes**¹⁰.

¹⁰ Cf. Dominique Méda, op.cit.

La troisième est l'évolution du fonctionnement de la cellule familiale : les femmes, c'est un fait, ont moins d'enfants d'une part. Les hommes s'en occupent plus et partagent plus fréquemment les tâches ménagères d'autre part.

Enfin, il faut citer le développement des activités de service, principale source de créations d'emplois dans les pays occidentaux, en particulier à travers une nouvelle articulation des différents temps de vie des personnes, entre le travail et la sphère privée. Elle conduit les personnes à recourir plus fréquemment à des sociétés de service, que ce soit pour se faire livrer les courses, faire le ménage, garder les enfants ou s'occuper du jardin... Cette tertiarisation de l'économie, qui touche aujourd'hui, de plus en plus, la sphère privée des ménages, leur est favorable puisqu'elles ont massivement investi ces secteurs avec succès.

Outre ces facteurs exogènes, deux autres caractéristiques viennent renforcer le potentiel de création par les femmes. La première est leur moindre perméabilité que les hommes à la situation de leur entourage. Elle va de pair, nous semble-t-il, avec la seconde, qui est une attitude plus opportuniste à l'égard de la création d'entreprise. Nous émettons l'hypothèse que ces particularités, dans un univers économique à la fois complexe et mouvant, rendent les femmes plus novatrices lorsqu'elles se lancent dans la création d'une entreprise.

CONCLUSION

Création d'entreprise, le troisième choix des femmes

On sait combien les inégalités sont aujourd'hui encore importantes entre les deux sexes dans les entreprises : elles touchent au premier chef la qualification et la rémunération. Il est inutile de revenir longuement ici sur le fameux « plafond de verre » qui empêche les femmes d'atteindre les plus hautes responsabilités ni d'insister sur les difficultés pour elles, toutes catégories sociales confondues, de concilier épanouissement professionnel et maternité.

Dans ces conditions, les entretiens approfondis que nous avons pu réaliser avec quelques femmes chefs d'entreprise, qui ont lancé leur projet au cours de l'année 2000, ont fait apparaître une nouvelle espèce de créatrices.

Ce sont des mères qui ont autour de 35 ans et une solide expérience professionnelle. Cependant, elles savaient que leurs chances d'accéder aux postes de management auxquels elles aspiraient étaient faibles et/ou supposaient de renoncer à être avec leurs enfants aussi souvent qu'elles le souhaitent.

Ces femmes ont donc choisi de créer leur entreprise dans le même secteur d'activité pour concilier « vie professionnelle » et « vie familiale ». Leur motivation tient à la fois du désir d'être indépendante mais aussi, fait nouveau, de l'aspiration à une meilleure « qualité de vie ».

On voit là que, contrairement aux idées reçues, la création de micro-entreprises n'apparaît plus, au moins pour certaines femmes, comme un sacerdoce mais au contraire comme une libération par rapport aux contraintes temporelles en vigueur dans les entreprises. La création d'une entreprise offre une réelle flexibilité dans l'organisation du travail, surtout si l'entreprise est proche ou même intégrée au domicile.

Les quelques femmes dans cette situation nous ont toutefois avoué ne pas travailler moins ni passer beaucoup plus de temps avec leurs enfants mais, comme l'a dit l'une d'elles : « si l'un d'eux a besoin de moi, je peux me libérer sans sentiment de culpabilité et finir mon travail à un autre moment ». En outre, l'une des créatrices rencontrées a vu ses revenus augmenter de manière substantielle à quantité de travail égale.

Ces expériences ne sont pas statistiquement représentatives. Néanmoins, si elles paraissent être atypiques, elles donnent à penser que la France verra peut-être bientôt apparaître des créatrices à la fois très diplômées et très qualifiées, que les entreprises n'ont pas su garder. De fait, l'organisation et la conception du travail dans les entreprises répondent encore imparfaitement aux besoins et aux attentes des mères. C'est indéniable. On peut penser que ces nouvelles créatrices, dotées d'une solide expérience, auront moins d'inhibitions que leurs aînées pour investir de nouveaux secteurs, engager des moyens financiers plus conséquents et développer résolument leurs entreprises pour atteindre des performances égales à celles de leurs homologues masculins.

A l'inverse, nous avons également rencontré des créatrices qui n'avaient ni les diplômes ni les qualifications requises pour trouver leur place dans les sociétés auxquelles elles s'adressaient. La création de leur entreprise, dans une perspective d'auto-emploi, a été l'unique et efficace remède à l'exclusion, à la fois économique et sociale dans laquelle elles vivaient. Pour elles aussi, ce fut le troisième choix, permettant de concilier maternité et travail, mais aussi une seconde chance !

Les 15 chiffres clés

- Pourcentage des femmes dans la population totale en 1999 : 51%
- Pourcentage des femmes dans la population active en 1999 : 46%
- Nombre de femmes actives de 25 à 49 ans en 1999 : 80%
- Nombre de Français désirant créer une entreprise : 13 millions dont 50% de femmes
- Pourcentage de femmes parmi les créateurs d'entreprise en 1999 : 30%
- Moyenne d'âge des femmes créatrices en 1998 : 38,9 ans, contre 38 ans pour les hommes
- Principales motivations des femmes pour la création d'entreprise en 1998 :
 - goût d'entreprendre et indépendance pour 50,4%
 - création de son propre emploi pour 36,9%
 - opportunité pour 35,1%
 - idée nouvelle pour 12,8%
 - exemples de réussite pour 9,3%
- Pourcentage de créatrices titulaires au moins du baccalauréat : 48,9%
- Les 6 activités phares de la création d'entreprise par des femmes en 1998 :
 - 70,3% dans les services personnels
 - 60% dans la santé et l'action sociale
 - 41,7% dans le commerce de détail
 - 38,7% dans l'industrie de l'habillement
 - 37,7% dans les hôtels-restaurants
 - 35,6% dans l'éducation

- Pourcentage des projets financés avec moins de 50 000 francs en 1998 : 46% pour les femmes, 37% pour les hommes
- Pourcentage des entreprises réalisant moins de 300 000 francs de chiffre d'affaires au bout de 3,5 ans : 48% pour celles des femmes, contre 38% pour celles des hommes
- Pourcentage des entreprises réalisant plus d'1 million de francs au bout de 3,5 ans : 20% de celles des femmes, contre 29% de celles des hommes
- Pourcentage des entreprises créées sans salarié au démarrage : 79 % pour celles des femmes, contre 76% de celles des hommes
- Pourcentage des entreprises sans salarié au bout de 3,5 ans : 71% de celles des femmes contre 59% de celles des hommes
- Taux de pérennité à 5 ans des entreprises créées par les femmes : 41 %, 45,4% pour les hommes

Bibliographie

Articles

- *Les femmes veulent aussi leurs clubs d'entrepreneurs*, L'Entreprise en solo, printemps 2000
- *L'économie du côté des femmes*, Problèmes économiques, 08.03.2000
- *Les nouvelles entrepreneures*, Rebondir, mars 2000
- *L'entreprise au féminin*, Valeurs actuelles, 12.05.2000
- *Favoriser l'accès des femmes à la création d'entreprise*, La Montagne, 16.05.2000
- *Lancer sa start-up ? Les filles se précipitent moins que les garçons*, Le Monde, 16.05.2000
- *La création au féminin*, L'Entreprise en solo, automne 2000
- *Les femmes sont de plus en plus nombreuses à créer leur propre entreprise*, Le Monde, 21.11.2000
- *Les femmes attaquent*, Entreprendre, janvier 2001
- *La nouvelle économie*, Far West mysogine, Le Nouvel Économiste, 11 février 2001
- *La France lanterne rouge de la création d'entreprise féminine*, Business Solo, mars 2000
- *Les femmes peinent à s'imposer sur la Toile*, Les Échos, 05.03.2001
- *Les états-majors des entreprises s'ouvrent timidement aux femmes*, Le Monde, 08.03.2001
- *L'accès des femmes au pouvoir : un enjeu pour l'entreprise*, Les Échos, 08.03.2001
- *L'industrie se féminise à petits pas*, l'Usine Nouvelle, 08.03.2001

Rapports & livres

- Margaret Maruani, *Les Nouvelles Frontières de l'inégalité*, Repères, 1998
- Catherine Génisson, *Davantage de mixité professionnelle pour plus d'égalité entre hommes et femmes*, rapport à monsieur le Premier Ministre, 1999
- Béatrice Majnoni d'Intignano, *Égalité entre femmes et hommes, aspects économiques*, Documentation Française, 1999
- *Économie : les femmes prennent l'initiative*, rapport du CNIDFF, 2000
- Bertrand Duchéneaut et Muriel Orhan, *Les femmes entrepreneurs en France*, Séli Arslan, 2000
- Margaret Maruani, *Travail et emploi des femmes*, Repères, 2000
- Dominique Méda, *Le temps des femmes, pour un nouveau partage des rôles*, Flammarion, 2001
- Rapport annuel 2000, *Évolution du profil des créateurs et des entreprises créées*, APCE

Remerciements

Nous remercions chaleureusement pour leur collaboration :
Bernadette Merchez, secrétariat d'État aux droits des femmes
Catherine Blondel, VIS-À-VIS